



l'oxygène  
à la source

**N°328-22**

**REDEVANCES POUR RECEPTION ET TRAITEMENT DES SOUS-PRODUITS LIQUIDES ISSUS DE L'ASSAINISSEMENT – TARIFS 2023**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 28 Représentés : 6 Quorum : 11
---

**Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 12 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à onze heure, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 5 décembre 2022, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Gilles VIVIANT

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

M. Guy DEMOLIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES**

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

M. Roland LOMBARD

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

Mme & MM. Emmanuel GEORGES, Jean-Yves MÂCHARD, Florence POZZO

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Sandrine DALL'AGLIO, Pierre GEAY, Gérard GRANGER, Adrien GUILMAIN, Michel HAUET, Benjamin MARIAS, Philippe MONMONT, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Sylvain STIHLE, Philippe CHAPPET, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Gérard LAMBERT

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

Philippe CHAPPET à Philippe PRUD'HOMME  
Gérard GRANGER à Pierre BRUYERE  
Benjamin MARIAS à François ASTORG  
Magali MUGNIER à Patrick LECONTE  
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD  
Adrien GUILMAIN à Séverine MUGNIER

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

## **REDEVANCES POUR RECEPTION ET TRAITEMENT DES SOUS-PRODUITS LIQUIDES ISSUS DE L'ASSAINISSEMENT – TARIFS 2023**

Exposé de Patrick LECONTE,

Plusieurs entreprises spécialisées viennent déverser à la station d'épuration, des matières de vidange, des graisses, des effluents de curage, de dégrillage et dessablage, dont la provenance peut sortir des limites territoriales du SILA.

Ces déversements occasionnent une charge de pollution et par là-même une charge de travail supplémentaire dans l'exploitation de SILOE.

Il est proposé d'appliquer un tarif différencié pour les matières de vidanges (périmètre et hors périmètre SILA). Il est également proposé un tarif de traitement des graisses identique à celui des matières de vidange, afin d'éviter tout transfert de matières entre graisses et matières de vidanges, afin que ces produits soient traités correctement.

Il est proposé de reconduire le principe d'une redevance pour réception et traitement des effluents de curage et, pour fixer son montant, de prendre pour base le montant de la redevance d'assainissement affecté d'un coefficient multiplicateur, représentatif de la charge de pollution estimée pour 1 m<sup>3</sup> de matière de vidange.

Il est proposé par ailleurs d'augmenter le tarif des boues liquides, peu méthanogènes, et qui ne sont accueillies qu'en dépannage dans le cadre de la crise sanitaire, en l'absence de possibilités d'épandage.

Il est proposé en conséquence de fixer comme suit les tarifs 2023 :

4 /	TRAITEMENT DES SOUS-PRODUITS LIQUIDES ISSUS DE L'ASSAINISSEMENT	Tarif 2023	
		HT	TTC à titre indicatif
	<b>REDEVANCE DE DEVERSEMENT PAR M3 POUR LES MATIERES PRODUITES</b>		
<b>4.1</b>	<b>Matières de vidanges</b>		
<b>4.1.1</b>	Périmètre de compétence SILA – Forfait	30,00	36,00
<b>4.1.2</b>	Hors périmètre de compétence SILA - Forfait	90,00	108,00
<b>4.2</b>	<b>Effluents de curage</b> - Redevance assainissement au m <sup>3</sup> x 35	69,65	83,58
<b>4.3</b>	<b>Graisses</b> - Forfait	30,00	36,00
<b>4.4</b>	<b>Eaux grises</b> - Forfait	15,00	18,00
<b>4.5</b>	<b>Boues liquides</b> – Forfait	49,50	59,40

Les tarifs fixés sont des prix hors TVA. Il sera appliqué en sus la TVA au taux en vigueur.

La Commission des Finances a donné un avis favorable le 21 novembre 2022.

Les membres du Comité sont invités à approuver les tarifs 2023 présentés concernant la réception et le traitement des sous-produits liquides issus de l'assainissement.

**- ADOPTÉ -  
à l'unanimité**

**Ne prennent part au vote que les délégués des EPCI ayant transféré la compétence Assainissement (Grand Annecy, CC Fier & Usses, CC Sources du lac d'Annecy)**

Voix POUR : 26  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Non votants : 0

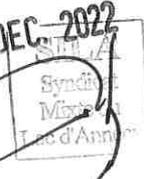
Par délégation,  
Pascale ABADIE,  
Directeur Général Adjoint des Services

Mme Séverine MUGNIER,  
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture  
Le 20 DEC. 2022  
Publié le 21 DEC. 2022

Exécutoire le 21 DEC. 2022  
Le Président  
Pierre BRUYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.